

ANNEXE AU  
JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard .....01.40.58.75.00  
Annonces .....01.40.58.77.56  
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

---

**Annonce n° 1768 - page 545**

**79 - Deux-Sèvres**

**ASSOCIATIONS**

**Modifications**

Déclaration à la préfecture des Deux-Sèvres.

*Ancien titre* : UNION DES HEBERGEURS INDEPENDANTS DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT : UNHICAN.

*Nouveau titre* : **UNION DES HEBERGEURS INDEPENDANTS DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT ET DU MARAIS POITEVIN (UNHICAN MARAIS POITEVIN).**

*Nouvel objet* : resserrer les liens et promouvoir l'entraide entre chambres meublées, appartement meublés, chambre d'hôtes, table d'hôtes, meublés de tourisme, gîtes, locations meublées, hébergements de plein air, prestataires touristiques, et sympathisants adhérents ou non d'un label ; exposer et défendre leurs intérêts ainsi qu'assurer toute promotion utile à l'activité des adhérents sur tout le territoire du Marais Poitevin, Deux-Sèvres, Charente-Maritime et Vendée ; peut recevoir des adhérents des trois départements.

*Siège social* : 1, rue du Coin Macrou, 79460 Magné.

*Date de la déclaration* : 21 janvier 2016.